



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SNUipp-FSU

128 Bd Auguste Blanqui
75013 PARIS
Tél. : 01 44 08 69 30
Fax : 01 44 08 69 40

Enseigner est un métier qui s'apprend ... sauf pour le ministère de l'Education Nationale.

Le ministère de l'Education nationale vient d'annoncer vendredi 13 plusieurs décisions à la suite des travaux des groupes ministériels qui se sont tenus depuis le mois de septembre. Le SNUipp déplore que ces annonces n'aient fait l'objet d'aucune concertation avec les organisations syndicales.

Alors que le rapport Marois-Filâtre, la déclaration de l'Académie des sciences, le mouvement des formateurs et les déclarations intersyndicales montraient la nécessité de retirer les textes déjà publiés et d'engager une véritable concertation pour une toute autre réforme le ministère s'entête dans la politique du pire.

Il maintient la suppression de toute référence aux IUFM.

Il maintient, en supprimant les modalités d'organisation de l'actuelle année de stagiaire, l'affectation dès septembre 2010 des étudiants lauréats des concours en pleine responsabilité de classe alors que ceux-ci n'auront effectué aucun stage en responsabilité !

Il renforce le contenu disciplinaire des épreuves du concours revenant même sur l'introduction d'éléments de didactique acceptés par Xavier Darcos dans le projet précédent.

En fixant en septembre la place des épreuves d'admissibilité du concours de professeur des écoles et en leur donnant un strict contenu disciplinaire, le ministère risque d'écartier de la préparation au concours et de la première année de master toute dimension pédagogique et professionnelle à la formation des futurs enseignants et de la réserver à la deuxième année de master !

Le SNUipp est favorable à une élévation de la qualification des enseignants et à une reconnaissance de celle-ci au niveau du master. Il demande que le concours de recrutement se situe en M1 et intègre comme les masters les dimensions disciplinaire, pédagogique et professionnelle en lien avec la recherche.

Le SNUipp dénonce la volonté d'économies budgétaires qui guide cette réforme et appelle les enseignants des écoles à participer à la journée de grève du 24 novembre.

Paris, le 16 novembre 2009